



La Commune de Saint-André de la Roche a souhaité mettre gratuitement à votre disposition des masques « grand public » pour la sécurité de tous

La distribution des masques aura lieu **du 8 au 10 mai**, selon votre lieu de résidence.

Les lieux, jours, et créneaux horaires de retrait sont indiqués au verso.

Il sera distribué 1 masque par personne de plus de 3 ans

Étape 1 : complétez le formulaire ci-dessous

Nom Prénom

Nombre de personnes de + de 3 ans habitant au domicile :

Identité des autres personnes du foyer

Nom Prénom

Nom Prénom

Nom Prénom

Nom Prénom

Adresse : Numéro Voie

Code Postal

Informations de contact

Numéro de téléphone mobile

E-mail

J'accepte de recevoir des alertes et/ou informations de la Ville de Saint-André*

Par SMS : Oui Non

Par E-mail : Oui Non

Signature (obligatoire) :

Étape 2 : Munissez-vous de :

- ✓ Ce formulaire dûment rempli
- ✓ Votre taxe d'habitation 2019 ou à défaut deux justificatifs de domicile (factures, quittance de loyer...)
- ✓ Le livret de famille

Attention vous devrez aussi vous munir d'une attestation de déplacement dérogatoire pour le

motif n°4 : déplacement pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.

Vous pouvez récupérer des masques pour un membre de votre famille ou un voisin qui est dans l'impossibilité de se déplacer à condition de fournir les documents nécessaires (formulaire rempli, TH 2019 ou 2 justificatifs de domicile, livret de famille). Vous pouvez également présenter certains documents au format numérique si vous n'avez pas la possibilité de les imprimer.

Pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer, ou pour toute question :

Contact : T. 06 16 03 43 51 - E-mail : contact@jean-jacques-carlin.fr.

**Le traitement de vos données est basé sur le consentement (art 6-1-A du RGPD). Conformément aux articles 39 et suivants de la loi « informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez définir le sort de vos données, exercer vos droits ou poser toutes vos questions sur leurs traitements dans ce dispositif, en vous adressant par voie postale au Délégué à la Protection des Données – Mairie de Saint-André - 21 boulevard du 8 mai 1945 - 06730 Saint-André de la Roche, ou par mail à protectiondesdonnees@svdb.fr.*

Depuis le 25 mai 2018 (Règlement (UE) 2016/679), tout usager a le droit de s'opposer au profilage, de demander la limitation du traitement, de demander l'effacement de ses données, d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle s'il estime, après nous avoir contacté, que ses droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés (CNIL : 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS Cedex 07 - Tel : 01 53 73 22 22 - www.cnil.fr).

DISTRIBUTION DES MASQUES DU 8 AU 10 MAI 2020

LIEUX, JOURS ET HORAIRES DE RETRAIT

SECTEUR / QUARTIER	LIEU DE DISTRIBUTION	JOUR ET HORAIRES DE DISTRIBUTION
RÉSIDENCE LE PALLADIO	Place du Palladio	Samedi 9 mai de 13h à 18h
RÉSIDENCE VILLA CONSTANCE		
RÉSIDENCE ET QUARTIER DU MANOIR	Dans la cour	Samedi 9 mai de 13h à 18h
RÉSIDENCE STELLA ROCCA	Dans la cour	Samedi 9 mai de 13h à 18h
QUARTIER DE LA LOMBARDIE	Parking de la Lombardie	Samedi 9 mai de 13h à 18h
RÉSIDENCE QUAI 101	Dans la cour	Dimanche 10 mai de 9h à 12h
RÉSIDENCE DOMAINE DE LA ROCHE	Devant la Pizzeria	Dimanche 10 mai de 13h à 17h30
RÉSIDENCES DU CHÂTEAU	Salle du cercle	Samedi 9 mai : Bât. 1 et 3 de 9h à 17h Dimanche 10 mai : Bât. 2 et 4 de 9h à 17h
BAS DE L'ABADIE (Bureau de vote 3)	Salle Anghilante	Samedi 9 mai de 13h à 18h
HAUT DE L'ABADIE (Bureau de vote 6)	Clos bouliste de l'Abadie	Dimanche 10 mai de 13h à 18h
LE VILLAGE (La Pointe, Hameau de la Banquière, vieux village, le Masage, Ch. du Plan, Quai de la Banquière, Bd du 8 mai 1945, Ch. Léon Henri, Ch. du Souvenir, Ch. J-G. Balma, Rue du Ghet)	Hôtel de Ville Salle des mariages	Samedi 9 mai de 13h à 18h
RÉSIDENCES DU GHET	Hôtel de Ville Salle du Conseil	

DISTRIBUTION EN DIRECT

RIMIEZ	Passage à votre domicile	Samedi 9 mai de 9h à 12h
QUARTIER DU BRECK	Passage à votre domicile	Vendredi 8 mai de 9h à 12h
LES CASTORS	Passage à votre domicile	Vendredi 8 mai de 9h à 12h
L'ENSOLEIADO	Passage à votre domicile	Vendredi 8 mai de 9h à 12h
LES ALLÉES VICTORIA	Passage à votre domicile	Vendredi 8 mai de 9h à 12h
LE HAMEAU D'OPHIDIE	Passage à votre domicile	Vendredi 8 mai de 9h à 12h
LE HAMEAU DE LA COLLE	Passage à votre domicile	Vendredi 8 mai de 9h à 12h
RÉSIDENCE LA NARTIÈRE	Passage à votre domicile	Vendredi 8 mai de 9h à 12h
L'ANGELIQUE	Passage à votre domicile	Vendredi 8 mai de 9h à 12h

Comment bien utiliser un masque ?



- Avant de mettre le masque, lavez-vous ou désinfectez-vous les mains.



- Attrapez votre masque par les élastiques et placez-le sur votre visage.



- Dépliez-le de manière à ce que le nez et le menton soient bien couverts.



- Une fois que vous l'avez positionné, vous ne devez plus du tout le toucher.



- Lavez-vous ou désinfectez-vous de nouveau les mains avant de l'enlever.

Les erreurs à éviter



- Porter son masque en dessous du nez ou ne couvrir que la pointe du nez.



- Porter son masque sans recouvrir son menton.



- Toucher son masque une fois qu'il est positionné.



- Baisser le masque sur son menton en le portant comme un collier.



- Réutiliser un masque après l'avoir enlevé.

**Numéro vert d'informations
sur le coronavirus :
0800130 000 (appel gratuit)
ou [gouvernement.fr/info-coronavirus](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)**

**SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS**